



Université  
**BORDEAUX  
MONTAIGNE**

Direction de la scolarité

Ref : CFVU2022/22-0502

**CFVU DU 12 MAI 2022**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE L'ACCORD DE DOUBLE DIPLOME ENTRE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI FEDERICO II DE NAPLES, ADOSSÉ AU MASTER MENTION FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE, PARCOURS DIDACTIQUE DU FLE/S, DIVERSITÉ DES CONTEXTES ET DES LANGUES, INGÉNIERIES DE FORMATION.**

- La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 12 mai 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

- **APPROUVE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **L'ACCORD DE DOUBLE DIPLOME ENTRE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE ET L'UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI NAPOLI FEDERICO II DE NAPLES, ADOSSÉ AU MASTER MENTION FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE, PARCOURS DIDACTIQUE DU FLE/S, DIVERSITÉ DES CONTEXTES ET DES LANGUES, INGÉNIERIES DE FORMATION.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 16/05/2022.*

Nombre de membres présents	<b>19</b>
Nombre de membres représentés	<b>13</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>32</b>
Nombre de votes pour	<b>32</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.



Direction de la scolarité